

**Récit véritable de la venue d'une canne sauvage depuis longtemps en la ville de Montfort, comté de la province de Bretagne par un chanoine régulier de l'abbaye S. Jacques près Montfort estant sur les lieux**

**Rennes, Michel Hellot**

**Barleuf Vincent**

**1652**

A très haut et très puissant prince, messire Henry, duc de la Tremoille, et de Thouars, pair de France, Prince de Talmont, comte de Laval, Montfort, Ionuelles, Guynes, Taillebourg, etc. Monseigneur, M'estant tombé entre les mains ce petit cahier qui fait récit d'une des raretez anciennes qui ce void sous l'estenduë de vos terres, et de Vostre Domination : l'ay pris la hardiesse d'en rendre le public participant, et de le présenter à Vostre Grandeur, qui a veu et touché au doigt une partie des verites qui y sont fidellement rapportées. C'est pourquoy j'ay creu qu'elle aggreeroit la liberté que je prends, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur, Michel Hellot.

Au lecteur. Mon cher lecteur, puisque c'est le propre d'un homme sage de ne point croire de léger ; je ne m'estonneray point si d'abord le tiltre de ce cahier semble choquer vostre esprit, neantmoins on n'a pas dessein de vous faire icy passer le faux pour le veritable, ny pour miracle des choses qu'on pourroit estimer simplement naturelles, mais tenez pour certain que ce Recit contient un sujet digne d'estonnement et des effets que des personnes sages admirent, advouant ingenuement n'en connoistre les causes. C'est une chose peu considérable devant les yeux de Dieu qu'un petit animal tel que peut estre une chetifve Canne sauvage, neantmoins vous verrez icy qu'elle tient sa partie pour rendre hommage à sa Grandeur. La Cigalle de Saint François estoit encore moins prisable et pourtant ses fredons charmoit le coeur d'un Seraphim, et son obeissance respectoit celuy là que Dieu mesme honoroit. La monture de Balaam, ridicule en son nom et tres grossier en sa nature, n'estoit qu'un object de risée, mais prestez je vous prie l'oreille à son langage et vous verrez combien son Eloquence rend les Prophetes sages. N'ayez donc point de crainte si aujourd'huy on vous invite à donner quelque temps pour voir et contempler le vol, la contenance, et tous les mouvements d'un Canne sauvage dont Dieu se sert (ainsi qu'on peut conjecturer) pour enseigner les mescroyans à frequenter nos Temples, honorer les Autels, et rendre hommage à sa grandeur.

**Recit veritable de la venue d'un Canne sauvage depuis long-temps en la ville de Montfort Comté de la province de Bretagne.**

Ce que l'antiquité a toujours observé pour rendre memorable à la postérité les événements des choses remarquables dans les siecles passez, n'a pas esté obmis sur le sujet dont nous parlons icy ; Car les Annalles de Bretagne, anciens vitrages des Eglises, procez verbaux et autres marques authentiques (qui se voyent en la ville de Montfort) donnent des preuves suffisantes comme de long-temps se voit annuellement une Canne sauvage qui vient accompagnée d'un nombre de petits cannetons voler aux environs de l'Eglise de S. Nicolas située dans un des

faux-bourgs de ladite ville, et mesme souvent entre ladite Eglise vers la Fest de la Translation dudict Saint, qui est au mois de May. Anciennement elle y venoit et entroit plus frequemment à la veuë de tout le peuple, le jour de la susdite feste suivant la Procession ; mais depuis quelque temps cela n'a pas esté si ordianire. Neantmoins ez dernieres années elle a esté veuë en ladite Eglise, et considerée de tres grand nombre de personnes, avec des circonstances qu'on a diligemment observées et qui sont plus particulieres qu'aucunes qu'on aye remarquées il y a plus de quarante ans ; ce qui m'a obligé de vous dresser ce petit cahier, dans lequel vous verrez premièrement ; Le fondement de la venuë de cet animal selon l'ancienne et commune tradition du pays. Secondement, ce qui s'est autrefois passé de remarquable quand elle a paru, et particulièrement ez années dernières. Troisiemement, diverses circonstances et événemens sur ce sujet. En quatrieme lieu, les autoritez principales de ceux qui en ont parlé et rendu quelque tesmoignage.

### **Fondement de la venue de la Canne, selon l'ancienne tradition et plus commune croyance du pays.**

C'est avec raison (mon cher lecteur) que plusieurs personnes de merite n'ont pas tenu grand conte des raports qui ont autresfois esté faits touchant la Canne de Montfort et particulièrement sur le sujet de sa venuë ; le simple peuple (quelque fois superstitieux et trop facile à croire) y meslangeant quantité de discours qui n'ont servy que d'ombrages pour obscurcir et esteindre les belles veritez qui s'y rencontrent. C'est du raport fidel des hommes sages et de prudence qu'il les faut recevoir, iceux ne les ayans puisées que de l'ancienne tradition et de la croyance plus raisonnable des habitans des lieux. Pour donc vous en communiquer quelque cognoissance, je vous diray qu'il y a plus de trois cens ans qu'un certain seigneur du pays, ayant eu un jour à la rencontre une jeune fille de grande beauté, natifve d'un village prochain, la fit prendre et enfermer dans le Chasteau de Montfort à dessin de luy ravir l'honneur ; Ceste pauvre fille se voyant ainsi r'enfermée et dans un péril imminent e la perte de sa pudicité, commença (les yeux beignez de l'armes) à jeter la veuë au Ciel pour moyenner sa délivrance ; et considerant que S. Nicolas, qui est un des patrons de la Ville de Montfort, avoit autrefois fait paroistre sa misericorde envers trois jeunes filles damoiselles que le propre pere vouloit prostituër à caus de sa pauvreté ; elle eut recours à ce grand defenseur de l'intergrité virginnale, luy faisant voeu et promesse que si par son moyen elle pouvoit evader ce peril, ell viendrait annuellement à sa feste luy en rendre ses recognoissances.

Ceste priere faite en toute humilité à la veuë de l'Eglise dudit S. Nicolas qui avoisine le Chasteau, fut non seulement affective mais aussi effective, car à l'instant elle fut exaucée et non pas changée en Canne (comme ont voulu croire quelques uns) mais miraculeusement transportée hors du Chasteau (faveur que nous lisons en la vie dudit S. avoir autresfois esté faite à un jeune homme tombé entre les mains des Barbares, et transporté miraculeusement de ce lieu en celuy de sa naissance par le mesme Saint.) La jeune fille estant ainsi sortie creu n'avoir eu de grace qu'à demi, ou plustot avoir esté exposée à une occasion plus perilleuse, d'autant qu'elle tomba entre les mains des serviteurs dudit Seigneur, (ce qui arriva pourtant par une permission toute particuliere de la Divine Providence comme vous allez voir). Ces libertins pensant que leur maistre en avoit fait son plaisir voulurent aussi user de la mesme temerité ; mais la jeune fille voyant qu'on luy faisoit violence, sans avoir personne qui la put

assister ny deffendre, redoubla sa confiance en Dieu et en son premier liberateur ; de sorte que regardant de costé et d'autre pour chercher quelques secours, et n'apercevant que des Canes sauvages qui estoient sur l'estang du Chasteau dudit montfort ; alors elle renouvela sa priere et supplie tres-instamment Nostre-Seigneur par les merites du grand S. Nicolas, qu'il plut à sa bonté permettre que les animaux, quoique sans raison, fussent neatmoins tesmoins de son innocence qu'on luy vouloit ravir, et que si la violence qu'on luy faisoit alloit jusques là que de luy oster la vie, et qu'en consequence elle ne pust annuellement rendre ses voeux et ses promesses à son fidel protecteur, ces animaux le vinssent faire à eux mêmes à leur façon en son nom et pour sa personne.

La fille par la permission divine s'echappa de leurs mains et fut mise en liberté ; mais estant prevenuë de mort la mesme année et ne pouvant rendre ses vœux audict Saint : Depusi ce temps on voit annuellement une Canne sauvage accompagnée de petits cannetons venir en l'Eglise de S. Nicolas (située en un des faux-bourgs de la Ville de Montfort,) c'est à scavoir à la feste de sa Translation le 9 de May, ou bien mesme un peu devant, ou un peu apres ladite Feste. Et cette Canne estant entrée dans l'Eglise, va ordinairement voltiger à l'Image dudit Saint et comme luy applaudir par le battement de ses aisles, ses petits la suivants le mieux qu'ils peuvent sans l'abandonner, apres quoy elle s'en retourne, ayant laissé dans l'Eglise un de ses petits comme par maniere d'offrande, lequel pourtant quelque temps apres s'en retourne sans qu'on s'en apperçoive ; et depuis ce temps la Canne et ses petits ne paroissent plus le reste de l'année. Voilà le fondement de la venuë de la Canne en la Ville de Montfort en Bretagne, sur lequel chacun raisonnera comme il luy plaira ; mais apres tous les sentiments de nostre sagesse humaine, il faut confesser que Dieu se sert de toutes ses creatures pour en tirer de la gloire comme il veut et quand il veut, voire mesme pour donner de l'instruction aux hommes et les obliger à rendre à sa bonté leur devoir.

Que peut'on penser quand les histoires saintes nous representent un asne en la vie de S. Antoine de Pade flechissant le genoüil devant l'Hostie sacrée, à la confusio de tous les heretiques : Que peut'on dire de l'agneau de Saint François, qui avoit assez de lumiere et de cognoissance pour rendre de semblables respects à N. Seigneur. La main de Dieu n'est pas abregée pour ne pouvoir permettre à un chetif animal, telle qu'est une Canne sauvage, d'en faire de mesme et enseigner les creatures raisonnables à estre recognoissans et honorer le S. Vous allez voir dans la suite de ce discours la confirmation de ces veritez, par le rapport fidel qui vous sera fait des choses qui sont arrivées (depuis la delivrance de cette jeune fille jusques à present) en l'Eglise Parochiale de S. Nicolas de Montfort.

**Ce qui s'est autrefois passé de remarquable touchant la Canne, et particulièrement es années dernières.**

### **§ second.**

Après la mort de la jeune fille qui avoit si sensiblement esprouvé l'assistance du Ciel par les merites du grand S. Nicolas, la Ville de Montfort a veu et voit encor des choses estonnates ; car l'espace de pres de deux cens ans la Canne (qui peut-estre est la mesme qu'elle avoit conjuré de rendre tesmoignage de son innocence,) n'a point manqué de venir annuellement en l'Eglise du S. scavoir le jour que l'on consacre à la Translation et auquel chacun aborde en

ladite ville pour venerer ce S. Prélat, de sorte qu'il semble que ce jour aye esté particulièrement choisi de Dieu pour avoir le plus grand nombre de tesmoins de ses merveilles ; je dis de ses merveilles ; car (je vous prie mon cher lecteur), n'y a-il pas icy lieu d'admirer, de voir devant ses yeux un animal sauvage, craintif de sa nature, sans entendement, se somporter à la maniere d'une personne raisonnable, déposer toute crainte pour marcher au milieu d'un populasse accompagnée de ses petits, et à la veuë de tant de monde voltiger autour d'un Crucifix, monter sur les autels et applaudir par le battement de ses aisles à une image certaine et déterminée plustost qu'à une autre.

Tous les habitans du lieu estoient si certains de sa venuë, qu'autrefois le jour ordinaire d'icelle, soit par simplicité, soit par curiosité, soit mesme si vous voulez par quelque sorte de piété, on s'assembloit pour se transporter au lieu d'où elle partoit, et là après avoir quelque temps attendu, comme l'heure du Service de l'Eglise approchoit, on la voioit venir avec ses petits et de ce pas suivre le peuple droit à l'Eglise ; ce qui estoit si commun que ceux du pays se sont lassez d'en reiterer les procez verbaux, dont les premiers et plus anciens ayant esté egarez, disspez et transportez pendant les troubles des guerres auparavant que la Province de Bretagne fust unie à la Couronne de France, nous en sommes frustrés à nostre grand regret : Cependant l'antiquité des votres des Eglises, les peintures et les figures parlent. Celuy là seroit ignorant de cette histoire et justement repris qui voudroit, dans Montfort, nous crayonner l'image du grand Saint Nicolas sans depeindre a ses pieds la Canne et ses petits. Dans l'Eglise de ce Saint, se voient deux vitres peintes. L'une qui represente le mesme Saint en cette sorte et qui est un ouvrage de pres de deux cens ans ; L'autre est au derriere du maistre Autel artistelent elabourée il y a plus de cent ans, en laquelle se voit au pres de l'Image du mesme Saint depeint en la maniere que dessus, un seigneur de Montfort représenté avec Madame sa femme et leurs enfants, la couronne en teste, revestus de pourpre doublé d'Ermines, qui sont les Armes de Bretagne.

Ces vitres, et ces peintures anciennes nous sont demeurées pour donner à entendre que ce n'est pas nouveauté ce que nous ecrivons icy. J'ay cherché et feilleté dans les archives des lieux tout ce qui pouroit vous donner cognoissance de ce qui s'est passé sur ce sujet ès plus anciens temps et premieres années. Voicy ce que j'en ay pu trouver de plus remarquable et qui fut soigneusement examiné il y a plus de 30 ans par Monsieur Doremé personnage très capable et grand Vicaire de Monseigneur l'Evesque de S. Malo duquel dioceses depend la ville de Montfort, et ce pendant le cours de la visite Episcopale. Ce sont des procez verbaux fort succincts et qui ne servent que comme memoire artificielle pour ceux du pays qui sçavoient desja assez se qui se passoit lors de la venue de la Canne. Le 24 avril 1543, la Canne vint en l'Eglise de S. Nicolas à la manière accoustumée avec 18 cannetons puis s'en retourna. Le 17 mai 1547, au dimanche de la Trinité, la Canne est venuë en l'Eglise accompagnée de dix cannetons. LE 16 May 1548, la Canne avec 2 de ses cannetons vint environ trois heures apres midy au temps de Vespres, les autres petits cannetons estans hors l'Eglise qui attendoient leur mere, laquelle, son voyage fait, les fut retrouver. Le 25 May 1550, la Canne vint avec 11 cannetons et sortit de l'Eglise S. Nicolas par une ouverture qui estoit dans la vitre faisant en volant un cercle autour de l'Eglise, puis disparut. Le 18 May 1560, la Canne vint en l'Eglise avec 5 petis cannetons environ midy à lissue du service. Le 17 May 1562, jour de la

Pentecoste environ les 9 heures du soir, la Canne vint en l'Eglise avec ses cannetons et y coucha pendant la nuit jusques aux environs les cinq heures du matin.

Le 29 avril 1564, la Canne fist son voyage à S. Nicolas accompagnée de sept petits cannetons et tournoya l'image dudit S. Nicolas. L'an 1575, elle fist encore de mesme ainsi qu'il est rapporté cy-dessus. Le Mardy 14 juin 1584, la Canne avec vings cannetons entra dans l'Eglise de S. Nicolas, alla à l'Autel, monta à l'image dudit Saint, fist la procession aoutour des Fonts Baptismaux à la veuë de tout le peuple, puis sortant de l'église, s'envola en l'air, mais ses petits cannetons se retirèrent tout doucement par la petite porte de l'Eglise tandi qu'on chantoit le Service. Le 9 May l'an 1600, jour et feste de S. Nicolas, la Canne vint avec ses cannetons. Le Samedy 7 May 1605 environ midy, la Canne avec cinq cannetons entra dans l'Eglise et y fut jusques 4 heures et demye, fist la procession autour de Fons, puis volla sur le Days du Crucifix jusques à trois fois, alla au maistre Autel où est l'image dudit S. Nicolas, volla sur le tabernacle du tres S. Sacrement, et enfin se retira par la petite porte de l'Eglise. Depuis ce temps elle est encore venuë à plusieurs et diverses fois, ainsi que les procez verbaux font foy, lesquels j'ay obmis tant pour eviter prolixité, que pour ce qu'ils se rapportent à ce que dessus ; la plus part d'iceux ayans pour tesmoins des personnes de grand epuissance et merite, comme Monseigneur le Duc de la Trimouille Comte dudit Montfort, lequel s'estant un jour trouvé sur les lieux, a touché et manié entre ses mains les petits cannetons. Semblablement Messire Jean Tanoüarn, a present abbé de l'Abbaye S. Jacques près Montfort qui en a fait de mesme, et avec eux plusieurs autres personnes de consideration ; mais comme ès dernières années il s'est passé quelque chose de plus particulier, en voicy le narré dans un article à part.

### **Ce qui s'est passé de plus notable ès dernières années sur le mesme sujet.**

#### **§ trois.**

Le Jeudy de la semaine de la Pentecoste 27 May en l'année 1649 sur les sept heures du soir la Canne vint en cette sorte. Quelques petits cannetons sauvages et qui n'avoient que le poil folet, ayant (par cas fortuit) paru dans la grande ruë du faux-bourg de S. Nicolas de Montfort, comme on eut observé ces petis animaux venir, incontinent apres on en vit trois autres dans une petite ruë du mesme faux-bourg, joignante l'Eglise dudit S. Nicolas, qui de leur mouvement entrèrent dans ladite Eglise et furent encore suivis par trois autres petits ; ce qui donna sujet aux habitants du lieu de croire que la Canne qui avoit coustume de se faire voir ordinairement en cette saison, ou dans l'Eglise dudit S. Nicolas ou aux environs, pourroit aussi bien venir et accompagner ces petits animaux. Deffaict, en mesme temps que des cannetons furent entrez en l'Eglise la Canne parut dans la mesme ruë joignante à l'Eglise accompagnée d'un autre petit canneton de mesme grandeur et façon que les autres, qui peut-estre (ainsi qu'on peut conjecturer estoit celuy qu'elle devoit selon sa coustume laisser par manière d'offrande,) cet animal vint si dextrement qu'on ne peut sçavoir ny d'où, n'y comme elle estoit venuë. Elle entra aussi en ladite Eglise de son mouvement, et à mesme temps quelques personnes, qui l'observoient, la suivirent, et par le son des cloches de ladite Eglise advertirent les habitans, comme de quelque chose extraordinaire qui se fust passé.

A ce signe grand concours de peuple s'assembla, et pendant ce temps la Canne prit son vol dans le lambris de l'Eglise passant et repassant devant le Crucifix qui est à l'entrée du cœur

puis descendant jusques en terre commença à marcher de pied depuis la Chapelle du Rosaire, qui est à l'entrée dudit cœur jusques au grand Autel ; mais la grande affluence du peuple survenant, la Canne prit derechef son vol jusques au haut du cœur se faisant ainsi voir à tout le peuple, puis descendant sur cette multitude, plusieurs la touchèrent en passant, et estant retirée de leurs mains elle fut mise par quelque personne Ecclesiastique sur le grand Autel comme une oblation appartenante à Dieu. Pendant cette cérémonie innocente, le grand bruit de l'assistante, qu'on ne pouvoit appaiser, fut cause que pour faire faire silence eet porter respect au lieu saint, on fut obligé de chanter quelque Hymne, au chant de laquelle le tumulte cessa, et comme on commençoit le dernier verset, la Canne qui pendant ce temps avoit demeuré sur le maistre Autel (comme une victime innocente) sauta d'un petit vol au pied de l'image de S. Nicolas près la grande vitre, qui est derrière le susdit Autel, où elle demeura quelque temps, rendant à cette image par le mouvement du corps et battement de ses aisles quelque sorte de respect d'où elle sortit par après et vint par un autre petit vol se ranger au bas du cœur, où les petits cannetons (qui par le grand bruit du peuple ne pouvant voller, s'estoient écartez d'un costé et d'autre) s'assemblèrent aupres de leur mere, sans avoir esté aucunement endommagez ny blessez par la presse, et ainsi passerent la nuist en ce lieu.

Le peuple s'estant peu à peu retiré, on ferma les portes de l'Eglise sur les dix heures du soir, et le ledemain dès les trois heures du matin estant ouvertes et la Canne trouvée au mesme lieu où on l'avoit laissée le jour precedent avec ses petits ; un prestre dist la Sainte Messe sur les quatre heures, à laquelle assista grande quantité de personnes qui estoient venuës de la Ville de Rennes distante de Montfort de quatre lieues, comme aussi quantité d'autres habitans des lieux voisins qui estoient semblablement venus en ladite Ville pour estre à un marché qui s'y tient tous les vendredys de l'année et est fort fréquenté. La Messe estant finie, la Canne qui avoit tousjours demeuré au bas du cœur depuis le soir precedent, prist le vol et fut suivie de ses petits, qui tous avec elle se rangerent au coing du maistre Autel au costé de l'Evangile sous le Sacraire qui est un petit lieu vousté où repose le S. Sacrement, et là demeura paisible jusques à onze heures du matin pendant la celebration de douze messes, estant veuë et considerée tout à loisi d'une grande multitude de personnes qui accourroient de tous costez pour ce sujet, et il semble que c'estoit par une inspiration et mouvement tout extraordinaire, d'autant qu'il y avoit fort long-temps qu'on n'avoit veu dans Montfort un si grande affluence de peuple ; plusieurs mesme touchèrent et mianierent les petits cannetons, qui entouroient leur mere et faisoient de temps en temps un petit chant à la manière des dindons et quoy qu'on leur eust jetté quelque aliment jamais pourtant depuis sept heures du soir jusques à onze heures du matin qu'ils demeurèrent en l'Eglise, on ne les vit manger non plus que la mere.

Sur les huit heures du matin le Reverend Père Vincent Barleuf Prieur de l'Abbaye de S. Jacques près Montfort, assez cogneu dans le pays, lequel avoit tousjours revoqué en doute et mesme combattu la vérité de cette histoire, estant en ville entra en l'Eglise de S. Nicolas où estoit la Canne, lequel apres avoir salué le S. Sacrement, s'approcha du coing du maistre Autel, où ayant observé cet animal avec ses petits, il en prit un entre ses mains et ensuite la Canne sans qu'elle fit aucune resistance ; ce qui donna sujet au peuple de s'estonner voyant qu'un animal qui est si sauvage comme cette sorte de Canne, et qui ne souffre pas ordinairement l'abort de qui que ce soit, se rendoit si familière ; ce qui fit encore approcher le

peuple et se presser pour voir cette nouveauté, car ledit Reverend Pere la tenoit sur la main la maniere d'un oiseau familier, de sorte que chacun la voyoit et consideroit avec plus de facilité, non pourtant sans sujet de quelque sorte de reflection, d'autant qu'il est difficile (comme l'experience fait cognoistre) de pouvoir ainsi tenir non seulement une Canne sauvage, mais mesme un poule familiere et domestique, ses petits estans par terre proche et presens, sans faire effort et resistance pour s'echaper. Ledit R. Pere l'ayant remise à sa place au milieu de ses petits, fut obligé de celebrer la Sainte Messe au grand Autel, les autres n'estant pas libres pour cet effet à cause du grand peuple ; comme il eslevoit la Sainte Hostie, quantité des assistans et autres personnes de consideration qui estoient plus proches de l'Autel virent la Canne qui avoit pendant la messe la queue tournée vers ledit Autel pour rendre (ainsi qu'on peut conjecturer) quelque sorte de reverence à nostre Seigneur, et le Calice remis sur le Corporal, se remettre en sa première posture, ce que firent en mesme temps les petits canetons avec leur mere." La Messe estant parachevée, Mr le Recteur de l'Eglise S. Nicolas celebra, et comme il proferoit ces paroles Domine non sum dignus, la Canne avec ses petits sortant du lieu où elle estoit, passant proche l'Autel et le susdit Sr Recteur se rangea de l'austre costé de mesme Autel, à sçavoir celui de l'Epistre et là demeura quelque temps ; La Messe dudit Sr Recteur finie, arriva une personne de consideration qui pria le susdit R. P. Prieur (encore là présent) de luy faire vir de près cette Canne, de quoy ledit R. Pere s'estant excusé et temoigné qu'elle pouvoit assez elle mesme l'aborder et la toucher, elle se mit en devoir de ce faire ; mais la Canne ne le voulut souffrir, de sorte que ledit R. Pere, pour la contenter, prit de rechef la Canne et la mit sur sa main avec d'autant plus de facilité que la première fois, et ainsi quantité de personnes qui estoient presentes la virent et la toucherent sans qu'ell s'envolast de dessus la main de celui qui la tenoit, le pouvant faire aisement.

La Messe estant parachevée, Mr le Recteur de l'Eglise S. Nicolas celebra, et comme il proferoit ces paroles Domine non sum dignus, la Canne avec ses petits sortant du lieu où elle estoit, passant proche l'Autel et le susdit Sr Recteur se rangea de l'austre costé de mesme Autel, à sçavoir celui de l'Epistre et là demeura quelque temps ; La Messe dudit Sr Recteur finie, arriva une personne de consideration qui pria le susdit R. P. Prieur (encore là présent) de luy faire vir de près cette Canne, de quoy ledit R. Pere s'estant excusé et temoigné qu'elle pouvoit assez elle mesme l'aborder et la toucher, elle se mit en devoir de ce faire ; mais la Canne ne le voulut souffrir, de sorte que ledit R. Pere, pour la contenter, prit de rechef la Canne et la mit sur sa main avec d'autant plus de facilité que la première fois, et ainsi quantité de personnes qui estoient presentes la virent et la toucherent sans qu'ell s'envolast de dessus la main de celui qui la tenoit, le pouvant faire aisement. En mesme temps quelques personnes de consideration là presentes obligerent ledit R. Pere de tirer des plumes des aisles à cet animal, ce qu'il fit pour les contenter, sans aucune resistance de la part de la Canne et ces plumes ont esté et sont encore curieusement gardées pour memoire de cet accident (c'est ce qu'on n'avoit encore jamais pu ny osé faire.). La Canne ayant esté remise à sa place par ledit R. Pere, et voyant qu'il estoit tard, d'autant que l'heure de midy approchoit, on crut qu'il estoit a propos de faire faire voye au grand peuple qui estoit en l'Eglise afin que les animaux eussent plus de liberté de sortir.

Ayant donc fait faire à la presse un petit chemin environ d'un pied et demy de large, les petits cannetons commencerent à sortir deux à deux du coing de l'Autel, lesquels la Canne suivoit à petits pas, la teste levée regardant le peuple en haye deçà et de là sans faire parestre aucun sentiment de crainte ny d'aprehension, quoy qu'entourée de tant de personnes ; et comme les petits furent arrivez à une porte qui est au bas du coeur pour sortir hors l'Eglise, la Canne s'approcha et par le mouvement de son bec et de son corps (comme si elle eust voulu leur donner à cognoistre qu'il ne fallait point sortir par là) ayant ordinairement coustume de sortir par où elle entre, elle les dit revenir en l'Eglise, et marchant la premiere d'un mesme pas et contenance que cy-devant, les mena à la grande tenance que cy-devant, les mena à la grande porte d'icelle Eglise, auprès de laquelle elle s'arresta quelque temps pendant que Mr le Doyen de S. Jean de Montfort parachevoit la Messe en la nef de l'Eglise à l'Autel du Rosaire ; apres quoy elle traversa ladite Eglise et fit un cercle autour des fonts baptismaux, d'où elle revint à la grande porte, sortant tout doucement et à loisir avec ses petits pour s'en retourner par mesme ruë par où elle estoit venuë, ayant encore fait un tour ou deux sur le perron de la porte ; et comme elle avoit laissé un de ses petits cannetons dans un coing de l'Eglise proche lesdits Fonts, (ce qu'elle a tousjours coustume de faire quand elle y entre, comme sy c'estoit quelque offrande qu'ell y laissast), ledit R.P. Prieur le reprit et lui reporta mais le canneton au lieu de se joindre à sa mere et aux autres petits voulut par force retourner en l'Eglise, et voyant que l'entrée estoit empechée par le grand peuple s'ala jeter dans une brousse d'épines qui estoit proche d'un jardin voisin de l'Eglise, et depuis ne parut plus quoy que deslors on lût cherché avec grand soing.

Cependant la Canne accompagnée des autres petits s'en alloit tout doucement suivie de nombre de personnes qui desiroient sçavoir ce qu'elle deviendroit, et estant arrivée à l'entrée de la grand'rue du faux-bourg de S. Nicolas, aprsè avoir ramassé ses petits autour de soy et demeuré quelque temps sans se mouvoir, tout d'un coup elle prit son vol et s'esleva en l'air droit comme une fleche à la maniere du vol de l'alouette, se perdant ainsi à la veuë des spectateurs sans qu'on put sçavoir ny où elle allà, ny ce qu'elle devint pour le reste de l'année. En mesme temps les petits cannetons tous etonnez et émeuz commencerent à prendre la course, redoublans leurs petits cris, et ne pouvant voler se jeterent ça et là parmy le peuple, sans toutefois s'éloigner l'un de l'autre, et se rangeans par une porte cochere à travers la ruë, dans une cour voisine, et de la cour dans un jardin avec tant de promptitude qu'on ne pouvoit les suivre ; enfin estant arrivez à une haye qui separe ce jardin de l'estang de la ville de Montfort, ils se jeterent dans cette haye qui estoit assez transparente et neantmoins ne purent plus estre veus ny entendus nonobstant la diligente recherche qui en fut faite. Toutes ces circonstances arrivées cette année à la venue de la Canne, sont si particulieres que de long-temps on n'a rien remarqué de semblable ; elles ont pour tesmoins grand nombre de personnes dignes de croyance qui sont vivantes, et qui ayant signe au procez verbal fait sur ce sujet qui se conserve soigneusement dans les archives du pays, pouroient démentir celuy qui vous en dresse le narré, s'il y avoit quelque chose qui ne fust conforme à son original et à sa verité. Partant si vous pretendez le codemner ce n'est pas à luy seul, mais à plusieurs qu'il faut vous attaquer.



L'année 1651, la Canne est encore venue avec ses cannetons, mesme par plusieurs jours elle s'est fait voir aux environs de la ville de Montfort et proche de l'Eglise de S. Nicolas, neantmoins on ne l'y a pas veu entrer, ce qui arrive assez souvent de la sorte, quoy qu'il soit constant qu'elle ne manque pas lors qu'elle vient de rendre à ce grand S. son devoir ordinaire, soit de nuict soit de jour en se tenant proche de l'Eglise ou voltigeant autour d'icelle, comme plusieurs personnes ont souvent remarqué. Une circonstance remarquable est arrivée cette année un des jours du mois de May ; car un barbet furieux et accoustumé à tuer et prendre les gibier en l'eau, ayant esté envoyé curieusement par quelques personnes apres la susdite Canne lors qu'elle estoit en l'estang de Montfort pour éprouver ce qui en arriveroit ; si tost qu'il l'eut abordé fut saisi d'une si grande frayeur qu'il fut contraint de s'en revenir plus promptement qu'il n'estoit allé, la Canne demeurant immobile sans s'estonner ; le chien au contraire estant hors de l'eau s'enfuit de telle sorte qu'il fallut à son maistre le faire chercher de tous costés. La presente année 1652, la Canne est encore venue par plusieurs fois et particulièrement le 13, 14 et 15 du mois d'avril ; par où il apert que depuis environ cent ans elle n'a pas toujours esté réglée pour faire son voyage au jour de la feste de S. Nicolas, mais bien sur la fin du mois d'Avril ou au commencement de May ainsi qu'on a pu observer cy-devant. Elle avoit onze cannetons qui l'accompagnoient à faire le circuit des murs de la ville et aller de costé et d'autre proche l'Eglise de S. Nicolas, passant familièrement autour des maisons des habitans et donnatn liberté à un chacun de la considerer : On ne l'a point veüe entrer cette année en l'Eglise non plus que de la precedente, mais on a fait reflection sur une chose estonnante et qui pourtant estoit desja arrivée d'autres fois comme vous verrez ci-apres ; un des petits cannetons ayant est tué par quelque accident, le nombre neantmoins d'onze qu'elle avoit n'a pas diminué, et celuy qui avoit esté laissé mort sur la place peu de temps apres ne fut plus retrouvé. Voilà ce que j'ay pu remarquer de plus considerable touchant la Canne de Montfort, tan en ce qui nous a été laissée dans les vieux memoires des années premières de sa venuë, comme en ce que j'ay pu moy mesme voir et considerer sur les lieux ces dernieres années. J'adjouteray que cette année comme on estoit en doute si la Canne qui paroissoit seroit point la même qu'estoit venuë avec tant de cérémonie l'année 1649, le susdit R. Pere Barleuf dont on a esté parlé cy-dessus encore à present Prieur de ladite Abbaye de S. Jacques près Montfort, fut prié de la venir voir et en dire son sentiment, veu que par cy-devant il l'avoit considerée et maniée si facilement ; et après l'avoir soigneusement observée et abordée de près, dit qu'il le croioit ainsi, et que le fondement de sa croyance estoit une plume moytié blanche et moytié bleue qu'elle porte au bout de ses aisles, son plumage qui est comme celui d'une perdrix dont elle n'excede pas de beaucoupny la pesanteur ny la grosseur, ayant le bec noir, le col eslevé, la teste petite, et les yeux etincelans, qui font les marques ausquelles il s'estoit auparavant arrêté pour en retenir l'idée ; ce que confirment aussi ceux qui l'ont semblablement examinée. Peut-estre qu'aux années suivantes cet animal nous fournira quelque nouveau sujet d'entretien pour vous en faire part ; cependant je continueray mon discours.

Circonstances et evenements remarquables touchant la Canne. § quatre. Je ne doute point (Mon cher lecteur) que cet entretien ne donne un peu d'occupation à vostre esprit et mesme ne le rende perplex pour sçavoir s'il luy donnera quelque croyance. J'ay esté de vostre sentiment, et quoy que je sois du nombre de ceux qui ont veu, entendu, et mesme touché au doit ce qu'il y a de plus veritable en cette histoire ; il me semble encor que ce soit un songe, neantmoins je

n'en puis plus douter, et pour vous inciter à faire de mesme. Laissez là (Je vous prie) les sentimens de ceux qui tranchent de l'esprit fort et qui bien souvent sont honteux de se soumettre aux veritez qui lui crevent les yeux ; donnez en suite un peu de repos à vostre esprit pour reflechir encore sur ce que je vais vous dire. Que cette Canne soit envoyée par un ordre particulier de la Providence de Dieu (vous le croirez si vous voulez,) mais pourtant il faut advoüer qu'il y a quelque chose de bien extraordinaire, soit en ce qui la concerne, soit en ce qui regarde ses petits. Voici particulièrement siz ou sept circonstances qui le font voir. La première, c'est que quoy qu'on voye cette Canne assez long-temps soit dans l'Eglise, soit aux environs, jamais pourtant on ne la remarqué manger, quelque aliment qu'on lui aye pu jetter ; la preuve s'en tire de l'experiance qu'en ont fait ceux du pays nombre de fois. La seconde, il arrive souvent que la Canne se fait paroistre, avec ses petits à la fin du mois d'Avril, et au commencement du mois de May ; jamais pourtant ils ne paroissent plus accrus en un temps qu'en un autre, n'ayant que le poil folet et les plumes demy formées, tout ainsi que des petits cannetons de deux ou trois jours, et si ce sont les mesmes qui viennent tous les ans, comme il est croyable, puis qu'on a des raisons assés fondamentales pour dire que c'est toujours la mesme Canne, cette circonstance est encore plus admirable.

La troisieme, la Canne estant extremement subtile et legere pour le vol, neantmoins les petits cannetons, quoy que sans plume, la suivent si dextremement et promptement qu'a mesme temps qu'on voit la mere prendre son vol, ces petits animaux sont plustot rendus au lieu où elle s'arreste que les meilleurs coureurs ne pourroient faire pour esprouver et observer ce qu'elle seroit devenuë, et ne peut on dire encore par où ils passent n'y quelle route ils tiennent. Je les ay veu plusieurs fois voulant suivre le mere, lors qu'elle estoit un peu éloignée d'eux, s'élancer subtilement comme si c'estoit un traict d'arbalestre qui fendist l'air. La quatrieme, si vous voulez prendre la Canne ou les petits pour les garder et enfermer, vous perdez votre temps, en voicy la preuve. Un jeune homme natif du faux-bourg de S. Nicolas, greffier de l'Abbaye de S. Jacques près ledit Montfort, ayant pris et enfermé depuis peu un des petits cannetons dans un coffre de sa maison a dessein de le norrir s'il pouvoit, une heure après allant pour luy porter à manger, ne trouva plus rien dans ledit coffre quoy qu'il en eust gardé la clef. La mesme chose est encore arrivée à plusieurs personnes vivantes tant de la ville que des cantons voisins. La cinquieme, si les Cannes sauvages pour lesquelles chasser on use de tant de circonspection et subtilitez, ne voulant souffrir l'abbord de personne, se laissent prendre sur le poing à la maniere d'un oiseau familier et apprivoisé, les chasseurs en pourront parler, je n'en sçay rien, mais pour la Canne de Montfort qui est véritablement sauvage, et non apprivoisée (comme autrefois quelques railleurs de la religion prétenduë réformée ont voulu dire), je maintiens et affirme qu'elle le fait, ou bien mes yeux et mes sens mont deçeu, vous l'avez veu par ci-devant. J'aurois trop de personnes à me dementir si je parlois à faux.

La sixiesme circonstance est d'une autre nature que les autres ; car je puis dire avec assurance que le formateur de cet animal espouse les interests de son ouvrage ou bien mesme les siens propres, d'autant que personne d'ordinaire ne luy nuit qu'il ne se nuise à soy mesme, personne ne la frappe qu'il ne soit frappé luy mesme ou qu'il n'esprouve à tout le moins quelque sensible chastiment. Nous verrez icy bas quelque Auteur qui l'affirme : En outre cependant les exemples qui le confirment. Le premier c'est passé depuis quelques années et qui pourtant

a des tesmoins vivants qui parlent non pas par ouy dire, ny comme absens, mais comme très presens. Trois jeunes hommes venans de la chasse, après avoir rencontré la Canne sur l'estang de Montfort, se resoulurent de l'attaquer avec leurs armes à feu. Le premier tire son coup estant tout proche de son gibier. Le second en fit de mesme sans que la Canne fit autre chose sinon que de s'eslever un peu sur l'eau et de remettre incontinent en mesme place comme pour eluder les coups. Le troisième pensant avoir plus d'adresse se mit en devoir de tirer mais à peine eut'il laché le coup, qu'il tomba par terre tout effrayé, après avoir esté rudement accolé de son arme. D'autres ont voulu semblablement esprouver leurs armes sur cet animal qui n'en ont receu que de la confusion. Ce qui a obligé autrefois ceux qui ont l'administration de la police de la ville, de faire faire defence à qui que ce soit, de tirer sur l'estang pendant les mois d'Avril et de May, ausquels la Canne a coustume de parestre.

Le second exemple est tout recent. Je le sçais de ceux qui l'ont veu, et l'ay ouy de celuis mesme qui en a fourny le sujet. Un honnest ecclesiastique du pays ayant rencontré la Canne accompagnée de ses cannetons dans les fossez de la ville, ne doutant point de ce qui c'estoit autrefois passé à l'egard de ceux qui l'avoient attaquée, voulut neatmoins éprouver ce qu'elle pourroit faire, pour ce sujet luy lascha quelques pierres sans qu'elle s'emeust, mais ayant pour la troisième fois redoublé le coup avec plus de force ; fut soudain surpris d'un flux de sang par le née si violent qu'il luy fallut s'en aller promptement à la ville et employer tous les artifices possibles pour estancher le sang. Le nom de celuy auquel cet accident est arrivé est inséré icy-bas parmy ceux qui ont veu ou signé aux procez verbaux des faits remarquables de la Canne. Enfin la septiesme et derniere circonstance, tranche en quelque façon du miracle. Car je ne sçais si c'est resurrection, ou reproduction, ou multiplication, ou addition, vous en jugerez comme bon vous semblera, mais voicy la pure vérité de laquelle j'ay desja touché quelque chose cy-devant. Il arrive quelquefois et bien souvent que la Canne ayant paru avec un certain nombre de cannetons ; s'il arrive qu'il en soit tué quelqu'un ou mesme qu'il soit mort de sa mort naturelle, le mesme jour qu'on les a veu morts, on les voit derechef vivants sans que le nombre premier qui avoit paru diminuë. Cecy a esté esprouvé nombre de fois ; et je confesse que j'aurois honte d'ecrire cecy si je n'en avois veu plusieurs tesmoins, et si je ne cognoissois une personne encore vivante qui l'a esprouvé, car en ayant pris un certain nombre pour les norir, et les ayant le lendemain trouvé morts et jettés dans un cloaque, comme tels une heure après, luy et d'autres personnes encore vivantes et qui estoient de l'espreuve, veirent la Canne avec le nombre de cannetons qu'elle avoit le jour precedent qu'on luy avoit pris ses petits comme si rien n'eust esté.

Authoritez de ceux qui ont parlé ou traité quelque chose touchant la Canne de Montfort. § cinq. Ce n'est pas chose nouvelle que le sujet qui vous est icy representé touchant la Canne de Montfort : Il y a long-temps que cet animal a obligé plusieurs personnes doctes et capables d'en parler dans leurs escrits les plus sérieux. Estimez vous que nos historiographes voyans et feilletans les cartes geographiques, lorsque dans celle de Bretagne ils ont aperceu ces termes en gros caracteres, Montfort la Canne, ils n'ont point esté animez à faire la recherche du fondement de cet epitete et denomination qui estoit donnée à la Ville de Montfort en Bretagne ? oui sans doute, et apres s'en estre informez ou mesm veu de leurs yeux les faits de cet animal, que quelqu'un d'entre eux appellent prodigieux ; ils en ont voulu faire part à la

postérité. C'est pourquoy pour donner satisfacion a vostre esprit et vous faire cognoistre que je ne desire point estre la regle de vostre croyance. Voicy les noms et les autoritez des personnes de merite qui en ont parlé. Commençant par ceux du pays, je vous diray que monsieur Dargenté, assez remarquable en Bretagne pour sa doctrine et capacité, dans ses Annalles de Bretagne en parle ainsi. "Je ne veux passer sous silence une chose que beaucoup de personnes ont difficilement cru, mais tres veritable, il y a aux faux-bourgs de la Ville de Montfort une Eglise Parochiale de S. Nicolas, et tout proche un estang situé au dessous du chasteau de cette seigneurie. De cet estang, depuis plus de deux cens ans, sort une Canne sauvage, laquelle le jour de S. Nicolas, 9 May vient en cette Eglise avec nombre de cannetons, et parmy le peuple qui s'est trouvé souvent de trois ou quatre mille personnes choisit son chemin, et se rend en l'Eglise y demeurant un espace de temps, sans s'effaroucher, n'y rien monstrier de sa condition naturelle ; et y ayant sejourné quelque temps retournoit en son estang tout paisiblement sans pouvoir estre remarquée estant dedans. Je suis du temps (dit le mesme Auteur) d'avoir veu un seigneur de ce pays nommé Dandelot, qui estoit de la nouvelle religion, lequel avec mil tesmoins n'eust pas voulu croire cela, disant que c'estoit artifice de quelque Prestre qui avoit dressé ce miracle comme ils ont accoustumé de dire : Mais aussi peu devoit'il croire la parolle de l'asne de Balaan, aussi peu les corbeaux apportassent les vivres à Elie las et ennuyé au desert ; l'Escriture toutefois dit Si tacuerint hi lapides loquentur qui seroit encore plus difficile à croire : il advint un jour qu'il se trouva à disner en cette ville de Montfort, la Canne vint, comme si elle eust voulu se faire voir à cet homme mal persuasible ; on le luy vint dire, et tout soudain accourut de table avec quelques uns des siens en ladite Eglise : cette Canne sanspeir estoit sortit de l'estang et venuë en toute paix parmy le peuple qui luy fendit la voye se rednat à l'Eglise, où elle sejourna et demeura, puis quelque temps apres s'en retourna de mesme qu'elle extoit venuë ; il la conduisit de la veuë et la suivit jusques à l'estang : Depuis ce temps-là autant de fois qu'on luy en parloit il se taisoit muet comme la pierre, et n'estant plus le fait en dout, il ne s'avança jamais d'en faire jugement advouant que la Canne estoit veritablement sauvage, et qu'elle ne pouvoit avoir esté apprivoisée par les Prestres comme autrefois il avoit dit ; aussi eust-il fallut avoir vescu long-temps pour luy apprendre cette contenance en l'espace de deux cens ans. Je sais qu'ayant depuis ce temps-là entretenu ce personnage qui ne doutoit plus du fait, il se rendoit au conseil sans en oser faire jugement ny dire ce qu'il en pensoit, craignant d'un costé la censure des siens, et de l'autre estonné par l'evidence de ce miracle si longuement continué par plus de deux cens ans".

Frere Jean Rioche Gardien du convent des Cordeliers de S. Brieu et originaire du Diocese de S. Malo (lib 5, compend tempor. Et historian Ecclesastic. Cp. 156, 157 et 158), fait un recit en latin conforme à ce que dessus touchant la Canne de Montfort, lequel dit avoir fait son voyage l'année 1574 qu'il escrivoit, et qu'elle venoit plus frequemment en ce temps que les ennemis de l'Eglise s'efforçoient de combattre le respec et la reverance duë aux Saints Images, comme pour leur enseigner leur devoir. Non seulement ceux du pays ont parlé de la Canne, mais encore ceux qui en sont éloignez. Chassaneus Conseiller et President au Parlement de Dijon (12 part. catel glor. mundi. Consider. 80) enn a triaté, parlant de l'excellence de certains oiseaux admirables, etc. Le docte Rouillard Advocat au Parlement de Paris en son Antipatronage escrit ainsi de cette Canne, Histoire du pays de Bretagne autant

veritable que par adventure estrange et difficile à croire. Aux faux-bourgs de Montfort, Diocese de S. Malo y a une Eglise de S. Nicolas, proche de là et au dessous du chasteau un estang, en iceluy une Canne sauvage qui par année, tantost tous les ans, tantost de six en six ans avec ses cannetons vient en ladite Eglise à la Feste de son Patron sans s'effaroucher traverse la presse avec sa suite, puis ayant sejourné quelque temps près l'Autel et voltillé à l'entour, s'en retourne avec ses cannetons : et de là n'est plus veuë tout le temps de l'année jusques au retour de la Feste susdite, venant servir au Patron avec humilité pour en monstrier l'exemple aux ames raisonnables.

Monsieur Doremot Grand Vicaire en ce diocese, duquel la mémoire est encore recente, en a parlé assez exactement dans son Livre de l'Antiquité de la ville et cité d'Aleth. J'adjouteray à l'autorité de ceux du pays et des voisins, celle des étrangers, sçachant qu'il en a esté parlé jusques en Italie. C'est de Baptiste Fulgose grand personnage qui fut duc de Gennes et fort curieux en ses recherches qui en parle ainsi (Collect. dedictis Factisq ; memorabilibus lib. 1 de mirac. de quibus animabilibusq, --- admirandis). Dans cette région de France qu'on appelle Bretagne, proche la ville de Rennes, il y a une petite ville nommée Montfort, où au mois de May à la Feste de S. Nicolas se voit vue certaine Canne, qui accompagnée de cannetons sort d'un estang voisin de la Ville pendant qu'on celebre la Messe, ou les Vespres, laquelle apres avoir fait le circuit de l'Autel s'en retourne dans le mesme estang, ayant laissé un des petits qu'elle avoit amené avec soy sans que personne puisse sçavoir ce qu'il est devenu. Que si quelqu'un ose entreprendre de la blesser ou tuër, il est saisi ou de rage, ou de quelqu'autre maladie dangereuse. Il y a d'autres Autheurs modernes qui en ont touché quelque chose, lesquels j'obmers pour conclure et vous dire que leur recit est conforme à ce que l'expérience nous en a fait toucher au doigt ces dernières années.

### **Conclusion.**

Puis qu'il est vray (mon cher Lecteur) que nous devons nous élever à Dieu de tout ce qu'il a fait et créé : le Sage mesme nous envoyant à la fourmi pour être instruis. J'estime que vous ne devez point avoir honte de prendre quelque enseignement d'une Canne sauvage, spécialement puis qu'on peut assez conjecturer que non seulement Dieu permet sa venuë accompagnée de tant de ceremonies, mais mesme que la Providence a quelque dessein en cela. C'est pourquoy en Docte personnage cy-dessus allegué à fort bien parlé quand il a dit qu'elle instruisoit les ames raisonnables. Si vous voulez sçavoir en quoy, c'est premierement à honorer les Saints, ce qu'elle fait par son vol et battement d'ailes autour de leurs images. Secondement, à leur rendre les voeux promis, ce qu'elle accomplit par son voyage au nom de cette jeune fille, ainsi qu'on peut conjecturer. En troisieme lieu, pour ce que sa venuë n'est fondée que sur les graces et faveurs octroyées par S. Nicolas à celle qui en avoit tant besoing, et qui eut recours à sa puissance ; Les ames qui se voyent en peril de la perte de leur pudicité ont sujet de le reconnoistre et implorer son assistance pour esprouver ses graces et liberalitez.

Noms de plusieurs personnes de merite et dignes de croyance, lesquelles ont esté tesmoins de plusieurs choses concernantes la Canne, ou ont signez aux procez verbaux qui en ont esté faits, et sont conservez sur les lieux. J'ay creu qu'il estoit à propos pour terminer cet entretien, et luy donner de l'appuy, de vous faire icy une liste (quoy qu'en abrégé des principalles

perconnes de merite et de croyance qui ont veu, entendu sur les lieux, ou mesme confirmé de leur seing ce que nous avons cy devant allégué touchant la Canne , afin que le tesmoignage d'un seul qu'on auroit pas sujet de croire soit confirmé de plusieurs. En voicy les noms, premierement des Ecclesiastiques, et ensuite des personnes séculières. Les personnes Ecclesiastiques. Reverend pere en Dieu Messire Roland de Neusville Evesque de Leon en basse Bretagne, et seigneur du Plessix Bardoul, etc. personnage de grande piété et saintete qui vivoit encore au commencement de nostre siecle ; Ce digne Prelat a souvent ceu et considéré la Canne, assité au Divin service, et mesme celebré la sainte Messe pendant qu'elle estoit à l'église de S. Nicolas, qu'il visita souvent pendant soixante ans qu'il fut Abbé de S. Jacques pres Montfort. Messire Jean de Tanoarn son Nepveu, Seigneur dudit Plessix, heritier des biens temporels et particulierement du zeile et de la pieté de ce digne prelat, aussi Abbé successeur de la mesme abbaye depuis plus de quarante ans, lequel selon le souhait de la Province (dont il est protecteur) plaise à Dieu conserver, pour lui continuer ses soings. Son seing, et son autorité nous sont recommandables puisque sa probité et ses merites sont si considerables sur les lieux, lesquels il honore souvent de sa presence, ou plusieurs fois il a veu et pris entre ses mains ces petits animaux.

Monsieur Doremé grand Vicaire de Monseigneur l'Evesque de S. Malo, dont nous avons parlé cy-devant. Frère Vincent Barleuf Prieur des Chanoines Reguliers de l'Abbaye dudit Saint Jacques pres Montfort, dont il est icy fait assez particuliere mention. Frere Pierre le Petigars Prieur Recteur de Monterfil. Frere René le Goux Chanoine Regulier de la mesme Abbaye. Missire Pierre Hindré Doyen de Saint Jean de Montfort. Mre Thomas Eutasse Recteur de Saint Nicolas de Montfort. Mre Tricot Prestre. Mre L. Corbes Recteur de Poligny. Mre Pierre Aulnette Prestre habitué dudit S. Nicolas. Mre Guillard Curé de Talensac. Mre Nepveu Prestre habitué audit Talensac. Mre Ody Prestre d'Effindic. Les personnes seculieres. Haut et puissant Messire Henry de la Trimouille Duc et Pair de France, Comte de Montfort, etc. qui a veu et manié sur les lieux ses petits canetons à sa discrétion. Messire Thomas Chevalier Seigneur de la Connelaye Vulnoise, aagé de plus de 80 ans, encore vivant, qui l'a veuë il y a plus de soixante et douze ans en l'Eglise dudit S. Nicolas, où estoit pour lors un grand Seigneur de la Religion pretendüe reformée, qui s'en estoit moqué, lequel pourtant fut convaincu par cet animal, car d'autant plus qu'il s'efforçoit de le chasser avec une baguette qu'il tenoit en main, d'autant plus s'approchoit'il du grand Autel à la confusion dudit Seigneur, qui voyant cecy fut contraint d'estre de mesme sentiment que les autres. Messire L. de Masuël chevalier Seigneur de la Bouteillerie, Bintin, etc. Mr le Vayer Escuyer Sr. de la Herissaye. Mr le Moine Sr de Grandelieu, autrefois Seneschal de Montfort.

Mr de Gastinel Escuyer Sr du Bois, à présent Seneschal dudit montfort. Mr de Talensac Sr Destouches, Seneschal de l'Abbaye de S. Jacques près Montfort. Mr le Moine Sr des Grippeaux et Officier de Monseigneur le Duc de la Trimouille. Mr le Moine Advocat en la Cour de Parlement de Rennes. Mr le Petit Gars Sr de la Chauviniere. Mr Gaunin Sr de Launay Querou. Mr Hubert Sr de la Prinze. Mr le Taixcier Sr de la Foffiere. Mr le Porche Marchand à S. Malo de l'Isle. Maistres Pierre Jamet et Julien Gilles. Madame François de Brissac, Dame de la Bouteillerie, de Bintin, etc. Madame de la Motte, Dame de la Noë Raminé. Damoiselle Renée Cartin, dame de la Padoyere. Damoiselle Olive du Plessix sa fille. Damoiselle François

Martin, Dame de Grandelieu. Il y a plusieurs autres personnes se merite et dignes de foy, dont les noms ont esté icy obmis pour abreger et terminer ce peit recit à la consolation de ceux du pays qui m'ont obligé à le dresser, et pour le divertissement curieux de ceux qui sont éloignez, lesquels l'auront agreable s'il leur plaist.